

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE
ISTRES-UEST PROVENCE**

N° 44/18

Objet de la délibération

Approbation du compte administratif 2017 de l'Etat spécial de territoire Istres-Ouest Provence

L'an deux mille dix-huit et le 15 mai, le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. François BERNARDINI.

Secrétaire de séance :

M. Daniel HIGLI

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Mme Simone ALOY, M. Martial ALVAREZ, M. Alain ARAGNEAU, M. François BERNARDINI, Mme Laëtitia DEFFOBIS, M. Gilbert FERRARI, M. Yves GARCIA, Mme Muriel GINIES, Mme Elisabeth GREFF, M. Gérald GUILLEMONT, M. Jean GUILLON, M. Jean HETSCH, M. Daniel HIGLI, Mme Véronique IORIO, Mme Nicole JOULIA, M. Michel LEBAN, M. Philippe MAURIZOT, M. Louis MICHEL, Mme Claudie MORA, M. Paul MOUILLARD, Mme Monique POTIN, M. René RAIMONDI, Mme Maryse RODDE, Mme Monique TRINQUET, M. Frédéric VIGOUROUX

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mme Martine ARFI par Mme Laëtitia DEFFOBIS, M. Philippe CAIZERGUES par M. Martial ALVAREZ, M. Eric CASADO par M. Gilbert FERRARI, Mme Aline CIANFARANI par M. Gérald GUILLEMONT, Mme Anne-Caroline CIPREO par M. Jean HETSCH, Mme Monique CISELLO par M. Alain ARAGNEAU, M. Alain DELYANNIS par M. Paul MOUILLARD, M. Jean-Louis DEROT par Mme Claudie MORA, M. Gaëtan FERNANDEZ par M. Daniel HIGLI, M. Daniel GAGNON par M. Frédéric VIGOUROUX, Mme Chantal GAMBI par Mme Nicole JOULIA, Mme Sonia GRACH par Mme Maryse RODDE, Mme Fabienne GRUNINGER par M. Yves GARCIA, Mme Hélène PHILIP de PARSCAU par Mme Muriel GINIES, M. Ange POGGI par Mme Véronique IORIO, M. Philippe POMAR par Mme Monique POTIN, Mme Emmanuelle PRETOT par Mme Monique TRINQUET, M. Yves VIDAL par M. François BERNARDINI

Etaient absents et excusés Madame et Monsieur :

M. Jean-Marc CHARRIER, Mme Béatrix ESPALLARDO

Monsieur le Président du Conseil de Territoire soumet au Conseil le rapport suivant :

Conformément aux articles L.5211 et L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, M. François BERNARDINI qui la séance. La séance se poursuit sous la présidence de M. Gilbert FERRARI.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Ainsi, à la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur établit le compte administratif de l'Etat spécial de territoire.

Le compte administratif est un document de synthèse rapprochant les prévisions ou autorisations des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Le résultat de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le compte administratif de l'exercice 2017 de l'Etat spécial de territoire.

L'ordonnateur soumet, pour approbation, au Conseil de Territoire, le compte administratif 2017 afin que l'organe délibérant l'arrête définitivement et ce, avant le 30 juin 2018.

L'Etat spécial de territoire fait apparaître un solde nul, conformément à la délibération n° FAG 028-1308/16/CM du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2016, qui précise que la dotation de gestion est déterminée par différence entre l'ensemble des dépenses et recettes réalisées.

En application de ces dispositions, il est présenté au Conseil de Territoire, les résultats de l'exercice 2017, conformément au tableau ci-dessous :

EXECUTION DU BUDGET 2017			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES		61 067 000,00	18 438 944,00	79 505 944,00
	TITRES REALISES	A	55 196 276,45	12 584 066,22	67 780 342,67
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES		61 067 000,00	18 438 944,00	79 505 944,00
	MANDATS REALISES	B	55 196 276,45	12 584 066,22	67 780 342,67
RESULTAT 2017	Solde exécution brut	C= A-B	0,00	0,00	0,00

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire,

VU

Conformément à l'article R421-5 du Code de la Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
La délibération n° HN 143-274/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence ;

Oùï le rapport ci-dessus

DELIBERE

A la majorité des membres présents et représentés,
6 abstentions : Mesdames ALOY, CIPREO, POTIN
Messieurs HETSCH, POMAR, RAIMONDI

Article unique :

Est approuvé le compte administratif 2017 de l'Etat spécial de territoire Istres-Ouest Provence ci-joint.

Certifie conforme

Le Président du Conseil de Territoire
Istres-Ouest Provence

Signé : François BERNARDINI

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 20005480700280	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Métropole D' Aix-Marseille-Provence
--	--

POSTE COMPTABLE :
RECETTE DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPALE

M.57

ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE COMPTE ADMINISTRATIF Voté par nature
--

ANNEE 2017

Sommaire

I - Informations générales

A1 - Modalités de vote de l'état spécial de territoire	3
B1 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - Résultats	4
B2 - exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Dépenses	5
B3 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Recettes	6

II - Présentation générale de l'état spécial de territoire

A - Vue d'ensemble - Execution de l'état spécial	7
--	---

III - Vote du budget

A1 - Section d'investissement - Dépenses - par chapitre	8
A2 - Section d'investissement - Recettes - par chapitre	9
A3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	10
A4 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	12
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - par chapitre	14
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - par chapitre	15
B3 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	16
B4 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	19

IV - Arrêté et signatures	20
---------------------------	----

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	
	I A

I – L'assemblée délibérante vote le présent état spécial de territoire :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, l'état spécial de territoire est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Indiquer "primitif" ou "cumulé"

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTAT (1)	B1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (2)	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	13 346 716,70	13 346 717,70	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	13 346 716,70	13 346 717,70	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1 (5)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (6)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (7)		
TOTAL	A1+B1	0,00
Investissement	A2+B2	0,00
Fonctionnement	A3+B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

(6) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(7) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 12 584 066,22	12 584 066,22
	Section d'investissement	B 55 196 276,45	H 55 196 276,45

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 0,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 0,00

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 67 780 342,67	= G + H + I + J 67 780 342,67
--	-------------------------------	-------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 12 584 066,22	= G + I + K 12 584 066,22
	Section d'investissement	= B + D + F 55 196 276,45	= H + J + L 55 196 276,45
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 67 780 342,67	= G + H + I + J + K + L 67 780 342,67

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ;
et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ;
et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	A1

Chapitre (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
Total des dépenses réelles		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE			A2
Chapitre (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45... Chapitres d'opérations pour compte de tiers	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
Total des recettes réelles	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences exercées du conseil de territoire

(2) Recettes justifiées non titrées

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L’ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III	
SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE			A3	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
4581175001	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE CORNILLON	855 790,00	794 053,76	0,00
4581175002	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE FOS	6 508 767,00	6 019 931,57	0,00
4581175003	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE GRANS	2 905 170,00	2 326 675,55	0,00
4581175004	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE ISTRES	12 958 519,00	12 159 257,26	0,00
4581175005	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE MIRAMAS	15 292 792,00	13 831 795,78	0,00
4581175006	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE PORT ST LOUIS	3 785 710,00	3 645 354,09	0,00
4581175007	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE DIVERSES	3 552 897,00	2 996 877,49	0,00
4581175009	REAL AMENAGEMENTS REPARAT° BATS CULTUREL	4 487 582,00	4 096 644,57	0,00
4581175010	REAL AMENAGEMENTS REPARAT° BATS SPORTIFS	7 916 461,00	7 071 043,19	0,00
4581175011	PARTICIPATIONS LOGEMENTS	952 337,00	765 178,91	0,00
4581175023	PARTICIPATIONS DIVERSES	17 580,00	17 580,00	0,00
4581175034	CREAT° AMEGEMENTENT REPARAT° DECHETTERIE	749 836,00	732 266,48	0,00
4581175035	AMENAGEMENTS REPARARATIONS BATIMENTS	1 073 059,00	729 117,80	0,00
4581175040	PARTICIPATIONS TRAVAUX GARE MIRAMAS	10 500,00	10 500,00	0,00
Total des dépenses réelles		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE				A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(2) dépenses engagées non mandatées.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE			A4
Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers	61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
458200 INVESTISSEMENT DELEGUE METROPOLE	0,00	0,00	0,00
4581175002 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE FOS	0,00	4 470,16	0,00
4581175003 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE GRANS	0,00	427,36	0,00
4581175004 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE ISTRES	0,00	18 353,08	0,00
4581175005 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE MIRAMAS	0,00	56 256,64	0,00
4581175006 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE PORT ST LOUIS	0,00	1 302,91	0,00
4581175007 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE DIVERSES	0,00	1 088,45	0,00
4581175010 REAL AMENAGEMENTS REPARAT°BATS SPORTIFS	0,00	3 227,68	0,00
4582175001 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE CORNILLON	855 790,00	794 053,76	0,00
4582175002 OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE FOS	6 508 767,00	6 015 461,41	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
4582175003	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE GRANS	2 905 170,00	2 326 248,19	0,00
4582175004	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE ISTRES	12 958 519,00	12 140 904,18	0,00
4582175005	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE MIRAMAS	15 292 792,00	13 775 539,14	0,00
4582175006	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE PORT ST LOUIS	3 785 710,00	3 644 051,18	0,00
4582175007	OPERATIONS AMENAGEMENT VOIRIE DIVERSES	3 552 897,00	2 995 789,04	0,00
4582175009	REAL AMENAGEMENTS REPARAT°BATS CULTUREL	4 487 582,00	4 096 644,57	0,00
4582175010	REAL AMENAGEMENTS REPARAT°BATS SPORTIFS	7 916 461,00	7 067 815,51	0,00
4582175011	PARTICIPATIONS LOGEMENTS	952 337,00	765 178,91	0,00
4582175023	PARTICIPATIONS DIVERSES	17 580,00	17 580,00	0,00
4582175034	CREAT° AMEGEMENT REPARAT°DECHETTERIE	749 836,00	732 266,48	0,00
4582175035	AMENAGEMENTS REPARATIONS BATIMENTS	1 073 059,00	729 117,80	0,00
4582175040	PARTICIPATIONS TRAVAUX GARE MIRAMAS	10 500,00	10 500,00	0,00
Total des recettes réelles		61 067 000,00	55 196 276,45	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(2) recettes justifiées non titrées.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE				B1
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
011	Charges à caractère général (3)	13 723 944,00	8 607 989,84	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586\ (3))	4 494 000,00	3 971 271,39	0,00
Total des dépenses de gestion des services		18 217 944,00	12 579 261,23	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	221 000,00	4 804,99	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		221 000,00	4 804,99	0,00
Total des dépenses réelles		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. Entre sections (4)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé				0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées				12 584 066,22

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(2) Dépenses engagées non mandatées

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	B2

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 215,87	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 119 284,00	1 995 434,95	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	16 316 660,00	10 573 788,95	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	149,65	0,00
Total des recettes de gestion des services		18 438 944,00	12 572 589,42	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 476,80	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	11 476,80	0,00
Total des recettes réelles		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé				0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées				12 584 066,22

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Recettes justifiées non titrées.

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
	TOTAL	18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
011	Charges à caractère général (4)	13 723 944,00	8 607 989,84	0,00
60611	Eau et assainissement	585 000,00	483 056,82	0,00
60612	Energie - Electricité	953 000,00	762 032,20	0,00
60621	Combustibles	800 300,00	238 982,21	0,00
60622	Carburants	601 000,00	527 072,13	0,00
60623	Alimentation	400,00	96,15	0,00
60631	Fournitures d'entretien	75 400,00	35 883,95	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	151 250,00	57 146,06	0,00
60636	Habilleme nt et vêtements de travail	80 000,00	41 404,23	0,00
6064	Fournitures administratives	91 000,00	45 650,74	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	355 000,00	327 687,73	0,00
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	336,50	0,00
6067	Fournitures scolaires	36 000,00	45 110,31	0,00
6068	Autres matières et fournitures	668 200,00	534 175,84	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 786 782,00	1 559 139,82	0,00
6132	Locations immobilières	757 052,00	300 465,76	0,00
61351	Matériel roulant	40 000,00	4 232,50	0,00
61358	Autres	47 300,00	31 739,85	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	60 000,00	93 222,40	0,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	100 975,38	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	485 500,00	278 014,86	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	125 000,00	63 766,80	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	470 000,00	118 726,37	0,00
61524	Entretien bois et forêt	2 800,00	2 796,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	502 000,00	221 792,29	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	233 500,00	211 044,07	0,00
6156	Maintenance	879 100,00	598 044,37	0,00
6161	Multirisques	295 550,00	266 928,33	0,00
6168	Autres primes d'assurance	20 150,00	19 844,71	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	90 000,00	68 860,34	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
6184	Versements à des organismes de formation	225 000,00	111 539,21	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	9 986,20	0,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	3 795,80	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	825,53	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	363 500,00	133 301,08	0,00
6228	Divers	20 000,00	59 894,60	0,00
6231	Annonces et insertions	103 000,00	37 581,56	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	150 250,00	155 591,56	0,00
6236	Catalogues et imprimés	134 160,00	42 005,03	0,00
6241	Transports de biens	17 000,00	10 914,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	140 000,00	69 527,11	0,00
6261	Frais d'affranchissement	146 600,00	72 271,95	0,00
6262	Frais de télécommunications	341 300,00	260 975,58	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	126 850,00	45 701,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	240 000,00	164 985,44	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	85 000,00	25 727,26	0,00
6284	Redevances pour services rendus	132 500,00	61 196,50	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	0,00	276 338,96	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	95 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	100 000,00	16,05	0,00
63512	Taxe foncières	0,00	299,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	36 000,00	11 197,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	223,56	0,00
6358	Autres droits	8 500,00	12 441,28	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	34 200,00	3 425,86	0,00

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 494 000,00	3 971 271,39	0,00
65131	Bourses	25 000,00	20 817,25	0,00
65132	Prix	5 000,00	3 000,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	2 187,37	0,00
6568		147 000,00	124 051,55	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	26 500,00	26 500,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	4 219 000,00	3 754 757,51	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	60 000,00	39 957,71	0,00
65888	Autres	11 500,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		18 217 944,00	12 579 261,23	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	221 000,00	4 804,99	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200 000,00	4 459,15	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	400,00	339,94	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	5,90	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et exceptionnelles		221 000,00	4 804,99	0,00
Total des dépenses réelles		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Dépenses engagées non mandatées

Métropole D'Aix-Marseille-Provence - Etat Spécial de Territoire du CT5 - CA 2017

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B4
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
	TOTAL	18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	3 215,87	0,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	3 000,00	3 215,87	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 119 284,00	1 995 434,95	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	170 000,00	189 662,35	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	28 000,00	33 589,50	0,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	107 029,72	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	517 284,00	577 093,46	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	280 000,00	396 426,26	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 024 000,00	691 633,66	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	16 316 660,00	10 573 788,95	0,00
74718	Autres participations Etat	150 000,00	193 073,16	0,00
7473	Participation départements	20 000,00	12 844,44	0,00
748721	Dotation de gestion locale reçue	16 146 660,00	10 367 871,35	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	149,65	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	149,65	0,00
Total des recettes de gestion des services		18 438 944,00	12 572 589,42	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	11 476,80	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	11 476,80	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 438 944,00	12 584 066,22	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Recettes justifiées non titrées.

V – ARRETE ET SIGNATURES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : Présenté par le Président du Conseil de Territoire, A Istres le Le Président, M. François BERNARDINI, Président du Conseil de Territoire Délibéré par le Conseil de Territoire réuni en session A Istres le Les membres du Conseil de Territoire, Certifié exécutoire par.....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et la publication le A....., le.....
--

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».